

2013-06 : Ressources audio en anglais

lundi 24 juin 2013, par [SALVO](#)

Nouvelles modalités du baccalauréat :

En cohérence avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), les langues vivantes 1 et 2 font désormais l'objet d'une évaluation par compétences linguistiques :

- - Compréhension orale
- - Expression orale
- - Compréhension de l'écrit et Expression écrite.

Ainsi, la LV1 et la LV2 sont évaluées à l'écrit **comme à l'oral** à partir de la session 2013 du baccalauréat.

Cette évaluation s'organise selon les mêmes modalités pour la grande majorité des séries générales et technologiques : **une évaluation en cours d'année en classe terminale** dans le cadre normal de la formation. Les candidats passeront donc une épreuve de **compréhension orale** au deuxième trimestre, ainsi qu'une épreuve d'**expression orale** au troisième trimestre.

Voici un site de ressources audio en anglais, pour vous entraîner à la compréhension orale :

